



**Ecole maternelle**  
**9 rue de Château-Jouan 37320 Truyes**  
**Tel/Fax: 02 47 43 46 86**  
[ecm-truyes@ac-orleans-tours.fr](mailto:ecm-truyes@ac-orleans-tours.fr)

#### PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 5 NOVEMBRE 2013

##### Présents :

Municipalité : *Mme Masveyraud, Mr Meunier*

Enseignantes : *Mmes Cassabé (MS), Cloué (TPS/PS), Richard-Fénéant (PS/GS), Lepage (MS/GS), Le Dantec (TPS/PS le lundi)*

Représentant de parents d'élèves : *Mmes Guérineau, Bedouet, Bessé, Mrs Birocheau, Petit*

ATSEM : *Mmes Besnier, Dauphin, Michardière*

Excusés : *Mr Landré, (Maire), M Robert, (Inspecteur de l'Education Nationale), Mme Civel (ATSEM)*

##### 1-Présentation des membres du conseil.

Un tour de table est fait. Tous les membres du conseil se présentent et signent la feuille de présence. La directrice lit le texte concernant les prérogatives du conseil d'école et en précise les modalités de fonctionnement (nombre de votants et répartition des voix).

Les résultats des élections sont annoncés. Les votes par correspondance sont très importants. Les parents d'élèves se sont organisés pour tenir un bureau de vote qui a mobilisé des personnes pendant 4 heures et seulement une dizaine de parents se sont déplacés pour voter au bureau. Cette année encore les votes avaient lieu à l'élémentaire pour éviter la tenue de 2 bureaux de vote. Les représentants de parents prennent la parole pour souligner la difficulté pour eux de s'organiser afin de tenir un bureau pour 3 personnes seulement qui se déplacent pour voter. Ils demandent à supprimer la tenue du bureau. La directrice répond que ce bureau est obligatoire et les modalités d'organisation des élections sont décidées au niveau national. Les représentants de parents disent que face à une telle lourdeur d'organisation ils pourraient progressivement se détacher de leur implication si aucun changement n'est apporté. Des pistes de réflexion sur la durée de la permanence et le seul vote par correspondance sont avancées. Une motion est proposée et adoptée à l'unanimité. (voir ci-jointe)

##### 2- Bilan de la rentrée scolaire, organisation pédagogique de l'école.

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions puisque la 4<sup>ème</sup> classe a été ouverte avec l'arrivée de 43 petits.

La répartition des 102 élèves est la suivante :

toute petite et petite section 1+27=28

petite et grande section 16+10=26

moyenne section 23

moyenne et grande section 6+19=25

Les parents élus interrogent l'équipe enseignante sur le choix de la répartition. L'équipe répond que celle-ci s'est faite en tenant compte de plusieurs contraintes. Il n'était pas possible de mettre des petits dans les 4 classes puisque la 4<sup>ème</sup> ATSEM (Sophie Civel) occupe le poste à mi-temps. L'équipe enseignante en profite pour remercier la municipalité pour la quatrième ATSEM et pour dire que si cela est possible, il serait bien que cette ATSEM puisse être prise à temps plein.

D'autre part, pour les répartitions, les enseignantes expliquent le choix délibéré de séparer certaines amitiés qui n'étaient pas toujours compatibles avec le travail de classe.

Néanmoins, du travail de décrochage a été mené par les enseignantes de grande section 2 fois par semaine pour que les élèves se retrouvent dans certaines activités. Ce décrochage va se poursuivre en mélangeant les élèves de moyenne et grande section.

La rentrée a néanmoins été difficile pour certains petits compte tenu du nombre, les enseignantes envisagent de demander à l'inspecteur pour la rentrée 2014, la possibilité de faire une rentrée échelonnée pour permettre une première rentrée avec moins de pleurs et de monde dans l'école au même moment.

Mme Le Dantec assure le complément de décharge de Mme Cloué elle est dans la classe le lundi.

##### 3- Vote du règlement intérieur de l'école.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité des voix. Il sera affiché à l'école et diffusé dans les cahiers de liaison. Chaque personne fréquentant l'établissement s'engage à le respecter.

##### 4- Entretien des locaux et sécurité.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour l'entretien régulier et rigoureux de l'établissement. Les petits travaux demandés sont effectués rapidement et l'équipe pédagogique apprécie de travailler dans des locaux agréables.

La directrice fait le point sur les travaux faits et à venir dans l'école maternelle :

- installation de la réserve d'eau (donnée par Mme Bessé) pour le jardin par contre le tuyau se déboîte souvent (à vérifier).

- l'établissement fonctionne maintenant depuis huit ans et les revêtements muraux vieillissent du fait des affichages. La classe de Mme Richard a été repeinte cet été suite à une réflexion sur le rafraichissement des peintures selon une rotation afin d'éviter des gros travaux d'ici quelques années.

- installation d'espaces d'affichage (panneaux de liège) afin de protéger les murs à poursuivre du côté de la moyenne section

- les poteaux des cours avant et arrière ont besoin d'être repeints, la municipalité dit que des demandes de devis sont en cours.

- deux armoires ont été achetées par la mairie et installées dans le petit hall pour ranger les jeux de société et les livres de l'école qui étaient dans le placard de la quatrième classe.

- les 4 classes ont été rééquipées en lecteur CD/K7

- les enseignantes demandent un lave-linge pour la maternelle afin que certaines choses soient lavées sur place car cet été les jeux ont été lavés et mélangés et les enseignantes ont passé beaucoup de temps à les trier.

- une boîte aux lettres étanche est demandée, Mme Masveyraud va faire le nécessaire.

- les enseignantes demandent d'étudier la possibilité de mettre des aérations dans les sanitaires car les hublots ne sont pas ouvrants et l'odeur est parfois désagréable en fin de journée.

- Un photocopieur relié à l'ordinateur est demandé pour diminuer les dépenses en cartouches d'encre.

- l'exercice d'évacuation n'a pas pu être fait, il va être fait très prochainement.

- Les représentants de parents demandent d'étudier la possibilité de faire une avancée devant la porte de l'école pour s'abriter en cas de pluie en attendant l'ouverture de celle-ci.

- La réfection des dessins de sol de la cour pourra être faite. L'APE a prévu de le faire et cherche une date dès que la météo sera plus clémente.

##### 5- Organisation scolaire et rythmes.

Mercredi 13 novembre:

Pour rattraper le lundi 2 septembre, les enfants auront classe toute la journée ce mercredi.

### Pont de l'ascension:

L'école et la mairie ont reçu un courrier de M le Directeur Académique les informant que le pont de l'ascension ne sera pas chômé cette année.

### Rythmes scolaires 2014 :

Les enseignants de la maternelle, de l'élémentaire et la municipalité se sont réunis à ce sujet le 14 octobre, la proposition à l'issue de cette réunion était :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi 8h45-12h

Lundi, mardi, jeudi 13h30-15h30 puis TAP ou APC de 15h30 à 16h15

Vendredi 13h30-15h15 et TAP de 15h15 à 16h00

La municipalité a ensuite réfléchi à une organisation avec une durée d'une heure pour les TAP :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi 8h45-12h

Lundi, mardi, jeudi 13h30-15h15 puis TAP de 15h15 à 16h15

Vendredi 13h30-16h00

Mais la réflexion n'est pas close puisque les enseignantes avaient demandé que les TAP se passent pendant le temps calme après le repas afin que les enfants ne se reposent pas pendant un temps d'enseignement :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi 8h45-12h

Lundi, mardi, jeudi TAP de 13h45 à 14h20 puis classe de 14h20 à 16h20

Vendredi TAP de 13h45 à 14h20 puis classe de 14h20 à 16h05

Dans cette version, les APC se déroulent après la classe et pas en même temps que les TAP.

L'équipe doit encore réfléchir à une proposition avec des TAP de 1h en début d'après-midi.

La proposition doit être transmise pour le 28 novembre à l'inspection.

### **6- Présentation du bilan annuel de l'association USEP (rapport financier et moral).**

Une assemblée générale aura lieu le mardi 26 novembre à l'école pour une présentation plus détaillée du bilan.

Mme Cassabé présente le bilan annuel de l'association USEP de l'école maternelle. Celui-ci est déficitaire de 1147.17€. Cela est probablement dû au fait que certaines actions ont moins rapporté que les années passées et aussi à des dépenses plus onéreuses. Mme Masveyraud nous invite à faire le point avec M. Lemaître concernant les subventions de la mairie.

Les parents élus demandent si l'équipe enseignante souhaite que la subvention de l'APE soit versée autrement ou s'il y a besoin de mettre en place d'autres actions. L'équipe répond qu'elle est satisfaite de ce qui se fait actuellement par l'APE.

### **7 -Actions et projets de l'école pour l'année scolaire.**

Une matinée du goût a été organisée le 17 octobre à l'école sur le thème des fruits exotiques, nous remercions tous les parents qui se sont investis dans ce projet par leur présence ou par l'apport des fruits, jus... L'objectif était de découvrir les fruits exotiques sous plusieurs formes : jus, compotes, confitures, confits, épices... ainsi que leur provenance.

Du 9 au 13 décembre, une semaine gourmande de Noël est prévue, durant cette semaine, les élèves de toutes les classes confectionneront des biscuits, confitures... pour une vente le 13 décembre à l'école.

Toutes les classes participeront au programme Ecole et Cinéma à la maternelle. Deux projections sont prévues, une en février/mars et la suivante en avril/mai. Elles auront lieu au cinéma de Cormery où les enfants se rendent à pied.

Un travail sera organisé autour d'une exposition que les enfants pourront voir à l'école sur la prévention des accidents domestiques. L'exposition sera dans l'école du 17 au 28 mars 2014.

Les enseignantes réfléchissent à un projet de fresque sous le préau. Elles doivent rencontrer la conseillère pédagogique en arts visuels le 14 novembre.

Comme les années précédentes, l'école participera à différentes manifestations organisées par l'USEP dont les dates et les lieux ne sont pas encore connus.

La fête de l'école aura lieu le 28 juin 2014

Dates des prochains conseils : 11/02/2014 et 03/06/2014 à 18h00

La directrice      La municipalité      La secrétaire de séance      Les parents d'élèves